

La gazette des Combrailles

Le mot de la présidente

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le nouveau marché de prestations de services attribué à la société SITA MOS pour une durée de trois ans reconductible trois fois un an, est en application pour la collecte, la gestion des déchèteries et celle du site de St Eloy les Mines. Malgré les contraintes réglementaires qui ont précipité la fin de l'exploitation du centre d'enfouissement des Nigognes, et par conséquent, la réorientation à coûts prohibitifs des déchets du périmètre du SICTOM vers de nouveaux exutoires, le Syndicat s'est efforcé de garantir le maintien du service existant et de veiller au respect des exigences du contrat. Le nouveau prestataire semble aujourd'hui s'appliquer à corriger les quelques dysfonctionnements des premiers mois et de la période estivale.

Une étude spécifique a été engagée pour la mise en conformité du site de Saint-Eloy-les-Mines. Un dossier complet sera prochainement transmis aux services du Préfet afin d'envisager, en fonction des conclusions de l'étude, la réhabilitation définitive de la zone ou sa conversion. Le VALTOM a pris en charge la réalisation du quai de transfert des déchets qui doit être opérationnel dès le début de l'année 2011.

Malgré une situation budgétaire délicate liée aux coûts de transferts et d'enfouissement ainsi qu'à « l'explosion » de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), le SICTOM des Combrailles s'applique à garder un certain dynamisme, en proposant dès l'exercice 2011, une toute nouvelle prestation pour la collecte des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), qui connaît depuis 2007 un très vif succès sur le site de St Eloy, est désormais proposée dans les mêmes conditions à Saint-Gervais et Pionsat.

L'avenir bien sur passe par la « prévention » ! Un plan ambitieux doit être étudié et engagé avec le soutien de l'ADEME à travers la réalisation d'un programme local de prévention, avant le terme de l'année 2011.

Claire LEMPEREUR

Une deuxième vie pour nos appareils électriques usagés

Bonne nouvelle, la famille des **appareils électriques et électroniques** a maintenant sa filière de valorisation dans toutes les déchèteries du SICTOM des Combrailles.

Du téléphone portable au lave-linge en passant par l'ordinateur ou les jouets, chaque appareil bénéficie dorénavant d'une prise en charge en fin de vie.

Après la déchèterie de St-Eloy-les-Mines en 2007, ce sont celles de Pionsat et de Saint-Gervais d'Auvergne qui sont équipées depuis le 1^{er} octobre dernier.

Vous connaissiez le tri et le recyclage des emballages, le compostage des déchets végétaux ? Aujourd'hui une nouvelle vie est possible pour les vieux appareils électriques et électroniques.

Que faire d'un appareil usagé ?

Trois possibilités vous sont offertes :

1. **Votre appareil est en bon état.** Même en panne, **donnez-le** à une association spécialisée.
2. **Vous achetez un appareil neuf,** le distributeur est tenu de vous reprendre l'ancien à l'achat ou à la livraison. C'est le principe du « **un pour un** ».
3. **Apportez votre appareil dans nos déchèteries.** Les équipements y sont triés en 4 familles qui seront chacune envoyées dans une filière de traitement appropriée. Ils seront débarrassés des composants susceptibles de porter atteinte à l'environnement avant d'être valorisés sous forme de matière première recyclée ou d'énergie.

Remettre son DEEE dans la filière agréée c'est :

- s'assurer de la **dépollution** des appareils qui contiennent des substances potentiellement dangereuses pour l'environnement ;
- choisir une organisation industrielle avec des installations capables de **valoriser au maximum** les équipements et de préserver ainsi nos ressources naturelles ;
- **privilégier le réemploi** des appareils par des réseaux solidaires.

Les appareils concernés :



Dans ce numéro :

PAGE 1

- Le mot de la présidente
- Une deuxième vie pour nos appareils électriques usagés

PAGE 2

- Que fait-on de nos déchets résiduels ?

PAGE 3

- Prévention des déchets

PAGE 4

- Animations scolaires
- Trions le verre

Que fait-on de nos déchets résiduels ?

Depuis le 31 décembre 2009, par décision préfectorale, **plus aucun déchet n'est accepté dans l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Saint-Eloy-les-Mines.** Le SICTOM, qui enfouissait jusqu'alors ses déchets résiduels sur le site, ne bénéficie plus d'exutoire sur son territoire. Il était donc nécessaire de trouver une solution de traitement pour les 7500 tonnes annuelles de déchets non valorisables

Le nouveau centre de transfert de déchets

La construction d'un centre de transfert de déchets ménagers par le VALTOM, prévue à terme pour diriger les déchets du territoire vers le centre de traitement Vernéa à Clermont-Ferrand, a été anticipée et son exploitation démarrera courant janvier 2011.

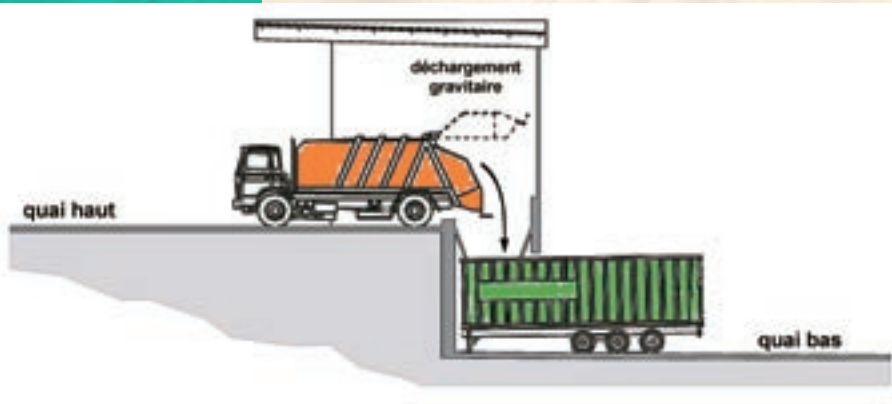
Ce site, situé à St Eloy-les-Mines, à proximité immédiate de la déchèterie, permettra dans un premier temps d'effectuer **le regroupement des déchets collectés** et leur **transport dans des gros porteurs**, réduisant ainsi le nombre de camions circulant jusqu'au centre de traitement. Le centre est également adapté pour passer en mode rail si le transport ferroviaire venait à se développer.

L'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Cusset

Le 17 novembre dernier, les élus du SICTOM étaient invités à se rendre sur le site dans lequel sont actuellement traités les déchets non valorisables de notre territoire.

Cette visite a permis à nos élus de voir concrètement le devenir de nos déchets résiduels.

Gérée par la société SITA Mos, également en charge de la collecte de nos déchets, l'ISDND de Cusset a fait l'objet d'une série de travaux depuis début 2009 avec pour objectif de devenir exemplaire en matière de développement durable : production et vente d'électricité à partir du biogaz généré par les déchets, installation de panneaux photovoltaïques, bâtiment d'exploitation réhabilité à la norme Très Haute Performance Energétique, etc.



Principe du transfert sur le site de Saint-Eloy-les-Mines.

collectées par la collectivité. Le SICTOM Pontaurum Pontgibaud a permis au SICTOM des Combrailles d'enfouir une partie de ses déchets dans le centre de traitement de Miremont, le reste étant enfoui à Cusset dans l'Allier.

Ce changement n'a pas été sans conséquences pour le SICTOM : le vidage direct des bennes de collecte d'ordures ménagères à Saint-Eloy-les-Mines n'étant plus possible, ces dernières pouvaient être amenées à parcourir de nombreux kilomètres supplémentaires pour que les déchets soient traités sur d'autres sites.



Visite des élus à l'ISDND de Cusset

Le saviez-vous ?

En 2009, ce sont plus de 11 000 tonnes de déchets qui ont été collectés par le SICTOM, en déchèterie ou en porte-à-porte. Parmi ce tonnage, ce sont 7 500 tonnes de déchets non valorisables qui ont été enfouis.

Brève

Les élus ont également visité le centre de tri des déchets recyclables, l'occasion de rappeler l'importance du pré-tri des usagers pour faciliter ensuite le tri manuel des opérateurs.

Prévention des déchets

Les ménages du SICTOM produisent chaque année plus de **11 000 tonnes de déchets** (620 kg par habitant et par an !). Grâce aux efforts de tri consentis par tous, que ce soit en points d'apport volontaire, en porte-à-porte ou en déchèterie, près de 30 % de ces déchets sont valorisés. Mais cela n'est pas suffisant, et rappelons-nous que **le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas !** Ainsi, le SICTOM des Combrailles s'est engagé depuis quelques années dans une démarche de **prévention des déchets**, en travaillant notamment avec le VALTOM, porteur du programme « **Agir pour moins de déchets** ». Compostage individuel ou collectif, participation à l'opération foyers témoins, distribution de Stop pub, telles sont les premières actions menées par le SICTOM, qui s'engagera dans les prochains mois dans un programme local de prévention. Le but est d'atteindre une diminution de 7% de la quantité de déchets ménagers en 5 ans. Cet objectif ambitieux est l'affaire de tous, nous avons chacun le moyen de porter notre pierre à l'édifice.

Compostage en pieds d'immeubles

Le **compostage** est une solution efficace pour **valoriser** à la fois **les déchets de cuisine et ceux des espaces verts**. Grâce à cette pratique, **le poids de la poubelle peut être réduit de près de 30%**. C'est donc un coût (économique et environnemental) en moins pour la collectivité et pour le contribuable.

Jusqu'à présent, cette pratique semblait être réservée à l'habitat pavillonnaire, mais une partie importante de la population vivant en habitat vertical, il était important de chercher à l'y étendre. En 2008, l'Ophis (Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social) et le VALTOM ont expérimenté le compostage en pieds d'immeubles avec succès sur plusieurs résidences du Puy-de-Dôme et ont décidé de développer cette action sur l'ensemble du département. Cette année, 3 résidences sur le territoire du SICTOM sont concernées, représentant 350 foyers.

Ces résidences ont été équipées en composteurs courant novembre et chaque foyer volontaire a été doté d'un seau de pré-collecte permettant de stocker ses déchets de cuisine avant de les amener aux composteurs. Préalablement à cette installation, l'ambassadeur du tri du SICTOM a réalisé une sensibilisation en

porte-à-porte afin d'expliquer aux habitants les conseils de tri de leurs déchets organiques.

Les gardiens de ces résidences, qui ont été formés aux techniques de compostage, déposent les déchets des espaces verts et veillent à la bonne qualité du compost qu'ils pourront utiliser pour l'entretien de leurs espaces verts ou redistribuer aux habitants pour leurs plantes d'intérieur ou leurs jardinières.

Réunion information compostage

Le SICTOM des Combrailles, en collaboration avec le VALTOM, a organisé le 8 octobre une rencontre sur le thème du compostage de jardin à Saint-Eloy-les-Mines.

Les participants, accueillis par Claire Lempereur, présidente du SICTOM, ont bénéficié de l'expérience d'Yves Benoit, jardinier au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement.

Après avoir mis en avant certains des intérêts de la pratique du compostage : réduction de la quantité des déchets à traiter par la collectivité, obtention de fertilisant ou restitution d'éléments nutritifs à la terre, l'intervenant a fait une présentation des techniques de compostage, expliqué le processus de dégradation et donné nombre de conseils pratiques pour composter avec le moins de contraintes possibles.



Les déchets, n'en faites plus des tonnes !



CAMPAGNE DE COMPOSTAGE DOMESTIQUE 2011

Comme chaque année, le SICTOM des Combrailles, en collaboration avec le VALTOM, participera en 2011 à la campagne de promotion du compostage domestique en participant à la distribution de composteurs à tarif préférentiel. Des bons de commande seront distribués en boîtes aux lettres courant février pour une distribution des composteurs au courant du printemps.

Pour être informés de cette campagne, vous pouvez également envoyer un courriel à slaurens@valtom63.fr pour recevoir, dès qu'elles seront définies, les modalités de l'opération par retour de courriel.

Lors de cette intervention, beaucoup d'échanges ont eu lieu, permettant au public de repartir avec tous les trucs et astuces pour réussir un bon compost.

Cette réunion venait en soutien des actions de prévention de la production des déchets initiées par le SICTOM, en particulier la promotion du compostage domestique.



Vous ne souhaitez plus recevoir dans votre boîte aux lettres tous ces prospectus qui partent bien souvent directement à la poubelle ?

Vous pouvez vous procurer un stop pub sur simple demande auprès du SICTOM.



Animations scolaires

Le SICTOM des Combrailles sensibilise des enfants de son territoire aux problématiques liées à l'environnement et plus particulièrement à la **gestion des déchets**.

En effet, les enfants, en tant que futurs citoyens, doivent être conscients de ces enjeux et sont de formidables relais d'informations.

Durant l'année scolaire 2009 / 2010, plus de **550 élèves** répartis dans 24 classes de la maternelle à la 6ème ont été sensibilisés aux enjeux de la gestion des déchets.

Les animations pédagogiques proposées sont adaptées au niveau de chaque classe.

Ces interventions sont agrémentées de différents jeux et vidéos sur les thèmes des déchets, du tri et du recyclage. De plus, ces actions sont pérennisées par la mise en place du tri dans chacune des classes sensibilisées.

Cette année, l'école élémentaire La Roche à Saint-Eloy-les-Mines a participé à l'opération « Ecoles Témoins » proposée par le VALTOM, dans le cadre du programme « Agir pour moins de déchets ». Les classes participantes ont bénéficié d'animations sur les thèmes du tri, du recyclage et surtout de la prévention des déchets. Elles ont également été accompagnées tout au long de l'opération par un animateur environnement pour mettre en place des actions anti-déchets.

Enfin, le SICTOM a offert une représentation théâtrale à 130 élèves de différentes écoles maternelles du territoire. La pièce « Julie et la poubelle enchantée » a été jouée par la troupe du Petit théâtre vert le 22 juin à la médiathèque de St Eloy les Mines. Ce spectacle aborde différents sujets concernant la gestion des déchets, le tri et le recyclage.

Le programme d'animations scolaires est reconduit pour l'année scolaire 2010 / 2011 et sera complété par des animations sur la prévention des déchets et des visites d'installations dédiées à la gestion des déchets.



Trions le verre

Le verre est un matériau qui se recycle facilement et indéfiniment. Il est donc dommage de le jeter avec les ordures ménagères, comme on peut encore le constater lors des collectes du SICTOM.

Un réseau de 90 bornes de collecte de verre est à la disposition des usagers, soit environ 1 borne pour 200 habitants, et ce, dans chacune des communes adhérentes au SICTOM.

Malgré cela, les résultats de la collecte ont tendance à stagner depuis quelques années, en terme de quantité : alors que chaque français utilise en moyenne 50 kg de verre par an, seulement 30 kg sont collectés sur le territoire du SICTOM. Nous pouvons donc améliorer notre performance de tri afin d'éviter d'enfouir des déchets qui peuvent être valorisés par ailleurs.

Pourquoi trier le verre ?

Pour l'environnement : le verre est infiniment recyclable. Il est en effet possible de reproduire du verre de même qualité à chaque recyclage à condition qu'il soit bien trié et qu'il ne soit pas mélangé avec de la porcelaine, de la faïence ou du grès, d'où l'intérêt de bien respecter les consignes de tri !

Pour la sécurité des agents de collecte : le dépôt de verre dans les sacs d'ordures ménagères ou dans les sacs jaunes de tri peut représenter un danger pour les agents de collecte

Pour maîtriser le coût du traitement de nos déchets : l'enfouissement avec les ordures ménagères du verre représente un surcoût non négligeable pour la collectivité donc les contribuables.



Sont à déposer dans les bornes de collecte du verre tous les emballages en verre : bouteilles, pots (confiture, cornichons, moutarde, crème dessert, etc.), petits pots, bocaux... mais **SANS BOUCHONS, NI COUVERCLES**.

Ne doivent pas être déposés : la porcelaine, les verres à boire, la vaisselle, les pots en terre cuite, la faïence, la céramique, le cristal, le pyrex, les vitres, les miroirs, les ampoules et les néons car la plupart de ces matériaux ne fondent pas à la même température que celle du verre et sont considérés comme des refus de tri.

**SICTOM
des Combrailles**

Hôtel de ville
63700 MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE
Tél./Fax 04 73 85 95 74


PUY-DE-DÔME
CONSEIL GÉNÉRAL

ADEME

Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



**ECO
EMBALLAGES**


Eco-systèmes